



## Erreur de prix de vente maison

Par **zia30**, le 13/09/2010 à 13:08

Bonjour,

Nous venons d'acheter une maison la valeur de la maison était de 162 000 frais d'agence inclus (fa 12000).

L'agence a fait une erreur lors de la rédaction du compromis elle a indiqué un prix net vendeur 145320 euros (dont 4680 de meubles) au lieu de 150000.

Le notaire s'est basé sur les 145 320 pour faire l'acte de vente définitif, personne ne s'est aperçu de cette erreur jusqu'au lendemain de la signature.

Le vendeur se retrouve avec un manque à gagner de 4680 euros.

Le notaire nous a dit que l'acte de vente ne peut ni être modifiable ni annulable.

L'agence nous propose de faire un chèque directement au vendeur, mais nous ne sommes pas d'accord nous voulons une transaction officielle pour ne pas avoir de problème par la suite.

Que peut-on faire?

merci

Par **fabienne034**, le 13/09/2010 à 14:27

bonjour,

rien le vendeur a signé il était d'accord

c'est trop tard

pour tout savoir sur la vente immobilière et le compromis de vente:

<http://www.fbls.net/COMPROMISVENTEARRET.htm>